

CLAN DES SEEONEE

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE . METIERS DU CHIEN .

Documentation

Tarifs.

**SEMAINE DE FORMATION EN OBEISSANCE .**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de l'intérêt que vous portez à notre centre . Vous avez choisi de venir passer une semaine avec votre chien chez nous afin d'acquérir des connaissances suffisantes aux disciplines dans le cadre de l' Obéissance du Brevet à l'échelon 3.

Cette semaine chez nous , avec nous , vous apportera tous les éléments théoriques et techniques
À un bon démarrage dans la discipline de l'obéissance

- Techniques de travail et de mise en place des exercices d'obéissance du brevet à l'échelon 3 .

SOMMAIRE

- Page 1. Préambule
- Page 2 .Votre inscription
- Page 3 .Petit questionnaire
- Page 4 .Fiche identité du chien .
- Page 5. Calendrier des semaines disponibles
- Page 6. Conditions générales et règlement du centre .
- Page 7.Structures , Dispositifs ,Encadrement , moyens
- Page 8 et 9 .Contenu formation

- Les méthodes d'apprentissage à l'obéissance

- Techniques de bases à techniques complexes

- Prise en charge globale et individuelle du couple Maître—chien

Restant à votre disposition, veuillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en nos meilleurs sentiments.

Cordialement. Votre maître d'études. Hervé Pupier

[A compter de 2012 . Le Clan des Seeonee ouvre son deuxième centre de Formation .](#)

[Vérifiez vos dates et lieux de formation sur le calendrier 2012.](#)

[Centre de formation 1](#) : Clan des Seeonee .Siège social .16.Bis ZI Les Plaines 26780. Malataverne .

[Centre de formation 2](#) : Clan des Seeonee Chez Meryterrachien .805. Chemin Pré Prisset .73420.Mery

Les pages 2.3.4 et 6 de ce dossier sont à nous retourner dûment complétés et signés .



www.clandesseonee.com

www.toutoupro.com

www.hervepupier.com

S.A.R.L au capital de 7800.00 Euros . N° Registre du commerce .Tribunal de grande Instance de Valence .

Siret : 481 183 937 00012 Code APE : 930 N .

TVA : FR54481183937. Organisme de Formation Professionnelle enregistré à la Préfecture de la Région Rhône Alpes .Direction Régionale du travail ,de l'emploi et de la Formation Professionnelle .Service de contrôle de la Formation de Lyon . sous le N° 82.26.01414.26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .(mention obligatoire art L.6352-12 Du code du travail . Etablissement déclaré ,au titre de la Protection animale et des activités liées à la détention de chiens à la Préfecture de la Drôme. Direction des Services vétérinaires sous le N° 26C-05-115.Certificat de capacité Délivré par Préfecture de la Drome .Direction des Services Vétérinaire N°26080. Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires

TARIFICATION ET DOSSIER D'INSCRIPTION .

COCHEZ LES CASES .

- Semaine complète : TECHNIQUES DE TRAVAIL EN OBEISSANCE DU BREVET A L'ECHELON 3**

Durée 1 semaine

Offre réservée exclusivement aux éducateurs canins et particuliers et clubs canins venant avec leur chiot ou

Semaine	A l'inscription	Solde le jour d'entrée en formation	Prix TTC de la Formation .
Maitre avec 1 chien	240.00 Euros	347.00 Euros	587.00 Euros <input type="checkbox"/>
1 Personne en plus +252.00 Euros	240.00 Euros	599.00 Euros	839.00 Euros <input type="checkbox"/>

Dates de la semaine Choisie :



Je règle ma formation en 1 fois et je joins mon chèque de :

Je règle ma formation en trois fois et je joins 3 chèques de :

Je règle suivant les conditions du tableau et je joins

un chèque de : 240.00 Euros

Propriétaire du chien .

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Pays :
Tel Fixe :
Portable :
Adresse Mail :

M'inscris à la formation cochée ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions générales et du règlement intérieur du centre.

Dates de la formation choisie :

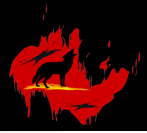
Horaires de la semaine .

	Matin	Après Midi	Nombre d'heures
Lundi		14 h à 17.30	3h30
Mardi	9 h à 12 h	14 h à 17.30	6h30
Mercredi	9 h à 12 h	14 h à 17.30	6h30
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 17.30	6h30
Vendredi	9 h à 12 h	14 h à 17.30	6h30
Samedi	9 h à 12 h	14 h à 16.30	5h30

Signature :

DOSSIER D'INSCRIPTION .A nous retourner .

CLAN DES SEEONEE



16.Bis ZI Les Plaines

26780. Malataverne

France

Téléphone : 04 75 90 79 94

Messagerie :

renseignements@toutoupro.com



www.clandesseeonee.com

www.toutoupro.com

www.hervepupier.com

S.A.R.L au capital de 7800.00 Euros . N° Registre du commerce .Tribunal de grande Instance de Valence .

Siret : 481 183 937 00012 Code APE : 930 N .

TVA : FR54481183937. Organisme de Formation Professionnelle enregistré à la Préfecture de la Région Rhône Alpes .Direction Régionale du travail ,de l'emploi et de la Formation Professionnelle .Service de contrôle de la Formation de Lyon . sous le N° 82.26.01414.26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .(mention obligatoire art L.6352-12 Du code du travail . Etablissement déclaré ,au titre de la Protection animale et des activités liées à la détention de chiens à la Préfecture de la Drôme. Direction des Services vétérinaires sous le N° 26C-05-115.Certificat de capacité Délivré par Préfecture de la Drome .Direction des Services Vétérinaire N°26080. Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires

Fiche technique à nous retourner

**CLAN DES
SEEONEE**



Photo identité
récente .

FICHE IDENTIFICATION MAITRE

Nom et Prénom :

ADRESSE :

Code Postal :

VILLE :

Téléphone :

Portable :

E. Mail :

Niveau d'études :

Diplômes :

Sexe : né (e) le : à :

Situation de famille :

Questionnaire :

Historique de vos connaissances en matière d'éducation canine (clubs, formations déjà effectuées, disciplines sportives canines etc.) :

Quelles sont vos races de chiens préférés :

Quels sont les critères qui vous ont fait choisir notre organisme pour le suivi de votre semaine :

Quels sont vos objectifs suite à votre semaine chez nous avec votre chien :



www.clandesseeonee.com

www.toutoupro.com

www.hervepupier.com

S.A.R.L au capital de 7800.00 Euros . N° Registre du commerce .Tribunal de grande Instance de Valence . Siret : 481 183 937 00012 Code APE : 930 N .

TVA : FR54481183937 . Organisme de Formation Professionnelle enregistré à la Préfecture de la Région Rhône Alpes .Direction Régionale du travail ,de l'emploi et de la Formation Professionnelle .Service de contrôle de la Formation de Lyon . sous le N° 82.26.01414.26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .(mention obligatoire art L.6352-12 Du code du travail . Etablissement déclaré ,au titre de la Protection animale et des activités liées à la détention de chiens à la Préfecture de la Drôme. Direction des Services vétérinaires sous le N° 26C-05-115.Certificat de capacité Délivré par Préfecture de la Drome .Direction des Services Vétérinaire N°26080. Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires

FICHE IDENTIFICATION CHIEN .

Document à compléter si vous venez avec votre chien et à nous retourner

Nom du chien :

Race :

Sexe :

Date de naissance du chien :

Numéro de tatouage :

Numéro de LOF (Chiens non LOF acceptés) :

Date des derniers vaccins CHPLPI :

Joindre photocopie vaccins

Si chien de catégorie 1 ou 2 : Photocopie attestation d'assurance + déclaration administrative du chien.

Le chien sera-présent : Noter ci après les dates de présence du chien :

Si le chien présente des problèmes précisez ci après et brièvement ceux-ci :

Vous pouvez utiliser une page annexe pour nous donner tous les éléments concernant votre chien .

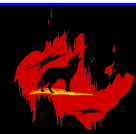
Niveau de travail de votre chien :

A NOUS RETOURNER

Signature stagiaire et date :

Fiche Chien

**CLAN DES
SEEONEE**



16.Bis ZI Les Plaines

26780. Malataverne

France

Téléphone : 04 75 90 79 94

Messagerie :

renseignements@toutoupro.com



Conditions d'hébergement des chiens :

Un box est mis à votre disposition pendant les horaires de formation . Celui-ci devra être régulièrement nettoyé et désinfecté .Des produits sanitaires seront mis à votre disposition à cet effet.

Concernant l'alimentation de votre chien pendant la formation : Elle est à votre charge et vous devez la prévoir . Ne pas oublier de prendre avec vous 2 gamelles ,l'une pour l'eau ,l'autre pour la nourriture .

Vous devez voir avec votre hébergeur choisi les conditions pour la garde de votre chien dans votre chambre .

Nous mettons à votre disposition une liste non exhaustive de lieux d'hébergements possibles . Il vous appartient de voir avec votre hébergeur les conditions de logement et d'acceptation des chiens .

Nous vous invitons également à prendre connaissance du règlement intérieur du centre .



www.clandesseonee.com

www.toutoupro.com

www.hervepupier.com

S.A.R.L au capital de 7800.00 Euros . N° Registre du commerce .Tribunal de grande Instance de Valence . Siret : 481 183 937 00012 Code APE : 930 N .

TVA : FR54481183937 . Organisme de Formation Professionnelle enregistré à la Préfecture de la Région Rhône Alpes .Direction Régionale du travail ,de l'emploi et de la Formation Professionnelle .Service de contrôle de la Formation de Lyon . sous le N° 82.26.01414.26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .(mention obligatoire art L.6352-12 Du code du travail . Etablissement déclaré ,au titre de la Protection animale et des activités liées à la détention de chiens à la Préfecture de la Drôme . Direction des Services vétérinaires sous le N° 26C-05-115.Certificat de capacité Délivré par Préfecture de la Drome .Direction des Services Vétérinaire N°26080. Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires

CALENDRIER DES SEMAINES DISPONIBLES

Calendrier 2011 des formations

**CLAN DES
SEEONÉE**



16.Bis ZI Les Plaines

26780. Malataverne

France

Téléphone : 04 75 90 79 94

Messagerie :

renseignements@toutoupro.com

DATES DE FORMATIONS

Les dates ci après sont des dates de session officielles . D'autres sessions peuvent venir s'ajouter en cours d'année en fonction de la demande .

Semaine du 19.03.2012 au 24.03.2012 Centre de Méry . Intervenant Hervé Pupier .

Semaine du 21.05.2012 au 26.05.2012 Centre de Malataverne . Intervenant Hervé Pupier .

Semaine du 23.07.2012 au 28.07.2012 Centre de Méry . Intervenant Hervé Pupier .

Semaine du 01.10.2012 au 06.10.2012 Centre de Malataverne . Intervenant Hervé Pupier .

Nous vous donnons ci après une liste non exhaustive de quelques possibilités d'hébergement pour chaque centre .

Centre de Formation de 26780. Malataverne :

Mas FA SUA Chambres d'hôtes .Nathalie Catalan .Chemin des brebis .26780.Malataverne .TEL : 04.75.90.77.47 .Visitez leur site Internet à : www.hebergement-malataverne.com

Mas de la fortunelle .Céline Catalan .Chemin de la Fortunelle .26780.Malataverne Tel : 04 75 51 86 64.port : 06.78.92.93.20. Site web : www.masdelafortunelle.com

Anne Roux .Quartier les Mayols .26780. Malataverne .TEL :06.83.25.82.60 FAX : 04.75.90.68.55

Hôtel Restaurant La Pignata 106.Avenue Jean Jaurès 2620.Montélimar .TEL : 04.75.01.87.00

Centre de Formation de 73420.Mery :

Alain et Martine, 8 rte Chambéry Face, 73420 Viviers du Lac, **04 79 61 23 57**

Hôtel-Restaurant :1/2 pension, pension, soirée étape VRP- WIFI Parking - Terrasse . Banquets - A 10 mn du centre d'Aix, gare TGV & Aéroport du Bourget .

Anaïs Hôtel, rte Aix, 73420 VIVIERS DU LAC, **04 79 61 34 53**

Hôtel Restaurant Campanile Aix les Bains, av Golf de Marlioz, 73100 Aix les Bains, **04 79 61 30 66**

Site internet : www.campanile-aix-les-bains.fr



www.clandesseeonee.com

www.toutoupro.com

www.hervepupier.com

S.A.R.L au capital de 7800.00 Euros . N° Registre du commerce .Tribunal de grande Instance de Valence . Siret : 481 183 937 00012 Code APE : 930 N .

TVA : FR54481183937. Organisme de Formation Professionnelle enregistré à la Préfecture de la Région Rhône Alpes .Direction Régionale du travail ,de l'emploi et de la Formation Professionnelle .Service de contrôle de la Formation de Lyon . sous le N° 82.26.01414.26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .(mention obligatoire art L.6352-12 Du code du travail . Etablissement déclaré ,au titre de la Protection animale et des activités liées à la détention de chiens à la Préfecture de la Drôme. Direction des Services vétérinaires sous le N° 26C-05-115.Certificat de capacité Délivré par Préfecture de la Drome .Direction des Services Vétérinaire N°26080. Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE .

Conditions et règlement intérieur

**CLAN DES
SEEONEE**



16.Bis ZI Les Plaines

26780. Malataverne

France

Téléphone : 04 75 90 79 94

Messagerie :

renseignements@toutoupro.com

Stagiaires et clients Terrain, Accès Terrain et Locaux et mesures de sécurité.

- 1- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- 2- Les chiens doivent être détendus avant de pénétrer sur le terrain de travail sur le terrain réservé à cet effet et ne doivent pénétrer sur le terrain de travail qu'à la demande du responsable.
- 3- Les chiens ne doivent pas divaguer sur les terrains de dressage et de détente sauf autorisation du responsable.
- 4- Les excréments accidentels doivent être ramassés par les maîtres.
- 5- Les chiens sont strictement interdits dans les locaux de bureaux et salle de formation.
- 6- Les box utilisés par les clients en dressage ou les stagiaires en formation sont propres et doivent être rendus propres.
- 7- Il est interdit de fumer pendant que l'on travaille son chien ainsi qu'en salle de formation . Des pauses sont prévues à cet effet .
- 8- Les mégots de cigarettes ne doivent pas être jetés au sol, tout comme tout autre détrit.
- 9- Les parties privatives de l'entreprise sont des accès interdits à la clientèle et aux stagiaires. Elles sont signalées .
- 10- Les véhicules doivent être garés sur la partie Parking du terrain.
- 11- Il est interdit de fumer dans les locaux intérieurs de l'entreprise.
- 12- Les chiens doivent être à jour de leurs vaccins ainsi que de tous documents obligatoires prévus par la législation .
- 13- Un devoir de réserve est exigé sur le travail de chaque maître et son chien et entre les stagiaires en formation.
- 14- Aucun coup sur un chien ne sera toléré.
- 15- Tenue vestimentaire et langage correct exigés.
- 16- Les différents lieux autorisés aux clients et stagiaires en formation sont propres et doivent le demeurer.
- 17- Les précautions et mesures de sécurité doivent être respectées. Les contacts avec un autre chien que le votre ou contact chien à chien sont interdits sans avis et autorisation préalable du responsable.
- 18- Le respect des horaires est impératif .

19- ASSURANCES. L'assurance responsabilité civile Professionnelle de l'entreprise ne fonctionne en cas de problèmes uniquement que sur le terrain d'entraînement et en présence et à la demande du responsable. Le client doit avoir une assurance responsabilité civile pour les autres cas.

Clan des Seeonee. Le Responsable : Hervé Pupier. Signature stagiaire :

STAGIAIRES ET CLIENTS EN FORMATION.

- 1- Les stagiaires en formation Educateur canin sont soumis aux mêmes règles que la clientèle en dressage.
- 2- Les évaluations et contrôles de connaissance théoriques et techniques des stagiaires en formation sont soumises aux mêmes conditions.
- 3- Les appréciations du ou des responsables ou des personnes habilitées par l'entreprise sur les contrôles de connaissances et remise des attestations de formation aux stagiaires sont irrévocables et sans appel.
- 4- Toute absence d'un stagiaire pendant sa formation devra être justifiée.
- 5- Toutes les formalités administratives, documents, avis de prise en charge et règlement doivent être assurés le jour d'entrée en formation.
- 6- Les sommes versées à l'inscription à une formation Educateur canin et qui servent à l'étude du dossier sont définitivement acquises par l'entreprise en cas de désistement du stagiaire pour quelque cause que ce soit et ce avant la Formation et ce dans les 8 jours avant la date d'entrée en formation.
- 7- Une fois le stagiaire entré en formation, le montant de la formation est du dans sa totalité en cas de départ non justifié ou non valable donné par celui-ci. L'organisme se réserve le droit d'expulser un stagiaire de la formation en cas de manquements de sa part quel qu'il soit et dans ce cas l'entreprise remboursera le stagiaire au prorata du travail non fait.

Clan des Seeonee. Le Responsable : Hervé Pupier.

Date :

Signature ,précédée de la mention lu et approuvé .



www.clandesseeonee.com

www.toutoupro.com

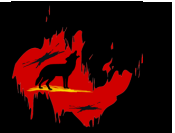
www.hervepupier.com

S.A.R.L au capital de 7800.00 Euros . N° Registre du commerce .Tribunal de grande Instance de Valence . Siret : 481 183 937 00012 Code APE : 930 N .

TVA : FR54481183937 .Organisme de Formation Professionnelle enregistré à la Préfecture de la Région Rhône Alpes .Direction Régionale du travail ,de l'emploi et de la Formation Professionnelle .Service de contrôle de la Formation de Lyon . sous le N° 82.26.01414.26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .(mention obligatoire art L.6352-12 Du code du travail . Etablissement déclaré ,au titre de la Protection animale et des activités liées à la détention de chiens à la Préfecture de la Drôme. Direction des Services vétérinaires sous le N° 26C-05-115.Certificat de capacité Délivré par Préfecture de la Drome .Direction des Services Vétérinaire N°26080. Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires

STRUCTURES ,DISPOSITIFS , ENCADREMENT MOYENS .

**CLAN DES
SEEONEE**



16.Bis ZI Les Plaines

26780. Malataverne

France

Téléphone : 04 75 90 79 94

Messagerie :

renseignements@toutoupro.com

Le responsable du centre : Monsieur PUPIER HERVE .

Fiche De qualification :

Ponctuellement et en fonction
de leur disponibilité certains



intervenants extérieurs qui sont des professionnels reconnus participent à ces formations .

- Dresseur et éducateur canin spécialisé .Maître de formation dans les disciplines de l'éducation canine ,l'éducation canine spécialisée et le dressage canin depuis 1984.Eleveur Berger Allemand pendant 16 ans durant cette période .
- **Etablissement déclaré en Préfecture** de la Drôme .Direction départementale des Services vétérinaires. Environnement-Protection animale sous le numéro d'enregistrement : 26C-05-115
- **Titulaire du Certificat de capacité N°26080** relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie domestiques .de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires
- **Titulaire du Certificat de capacité N°26025DM** relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires .
- **Titulaire du CESSCAM** Certificat d'études pour les Sapiteurs au comportement canin et accompagnement des Maîtres . Formation spécialisée ,validée par le Ministère de l'agriculture et de la pêche et le Ministère de l'Intérieur de l'Outre mer et des collectivités locales .Cesscam SAP N° 08.02.029.
- **Membre du Syndicat National des Professionnels du chien** Membre du S.N.P.C.C N° 1.26.20
- Quelques titres obtenus :
- Parmi de très nombreux concours et expositions ,les principaux :
 - Champion de France (jura) Nationale Elevage Berger picard (male)
 - Champion d'Europe (Gênes .Italie) Berger Picard (male)
 - Championnat de France de Bouviers Bernois Nationale Elevage Vichy Owen des hautes Vernades classé 4 ème . (male)
 - 3ème au Championnat de France de Bergers de Beauce Nationale Elevage (femelle)
 - 1 er de la Nationale d'élevage en Hovawart Male .
- Actuellement , Berger Belge Malinois en préparation travaillant dans deux disciplines : Alpha du Vieux Maronnier ,propriétaire Hervé Pupier . Actuellement en échelon 3 en Obéissance et échelon 2 en Ring .

• Les Objectifs de votre semaine:

Acquisition des connaissances techniques en Discipline Obéissance du Brevet à l' échelon 3.

Tous chiens de toutes races avec ou sans pédigrée.

Minimum age : 3 Mois

• Les Moyens pédagogiques mis en place .

- Retro projecteur .Grand écran vidéo avec films explicatifs .Informatique de liaison .Cours théoriques en Initiation .
- Terrain de dressage et d'éducation équipé avec matériel de dressage et d'éducation .



www.clandesseeonee.com

www.toutoupro.com

www.hervepupier.com

S.A.R.L au capital de 7800.00 Euros . N° Registre du commerce .Tribunal de grande Instance de Valence . Siret : 481 183 937 00012 Code APE : 930 N .

TVA : FR54481183937. Organisme de Formation Professionnelle enregistré à la Préfecture de la Région Rhône Alpes .Direction Régionale du travail ,de l'emploi et de la Formation Professionnelle .Service de contrôle de la Formation de Lyon . sous le N° 82.26.01414.26. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état .(mention obligatoire art L.6352-12 Du code du travail . Etablissement déclaré ,au titre de la Protection animale et des activités liées à la détention de chiens à la Préfecture de la Drôme. Direction des Services vétérinaires sous le N° 26C-05-115.Certificat de capacité Délivré par Préfecture de la Drome .Direction des Services Vétérinaire N°26080. Certificat de capacité N°26025DM relatif à l'exercice de l'activité des chiens au mordant en tant que dresseur professionnel et formateur de la Préfecture de la Drôme Direction des Services Vétérinaires

**CLAN DES
SEONEE**



16.Bis ZI Les Plaines

26780. Malataverne

France

Téléphone : 04 75 90 79 94

Messagerie :

renseignements@toutoupro.com

REFERENTIEL DE FORMATION OBEISSANCE

Montage technique des différents exercices en obéissance du Brevet à l'échelon 3

Exercices du Brevet d'obéissance .

EXERCICE N° 1 = SOCIABILITE

EXERCICE N° 2 = ABSENCE "ASSISE" ou "COUCHEE" 1 min

EXERCICE N° 3 = SUITE EN LAISSE

EXERCICE N° 4 = RAPPEL SIMPLE

EXERCICE N° 5 = SAUT DE HAIE

EXERCICE N° 6 = POSITIONS

Exercices Obéissance échelon 1.

EXERCICE N° 1 = SOCIABILITE

EXERCICE N° 2 = ABSENCE "COUCHEE" 1 minute

EXERCICE N° 3 = SUITE EN LAISSE

EXERCICE N° 4 = DEBOUT PENDANT LA MARCHÉ

EXERCICE N°5 = RAPPEL SIMPLE

EXERCICE N° 6 = ENVOI EN AVANT, COUCHE dans le CARRE

EXERCICE N°7 = RAPPORT D'OBJET

EXERCICE N° 8 = SAUT DE HAIE

EXERCICE N°9 = POSITIONS A DISTANCE

EXERCICE N°10 = IMPRESSION GENERALE

Exercices Obéissance échelon 2

EXERCICE N° 1 = ABSENCE "ASSISE" EN GROUPE 1 min

EXERCICE N° 2 = ABSENCE "COUCHEE" EN GROUPE 2 min

EXERCICE N° 3 = SUITE SANS LAISSE

EXERCICE N° 4 = DEBOUT ET ASSIS PENDANT LA MARCHÉ

EXERCICE N° 5 = RAPPEL AVEC COUCHE

EXERCICE N° 6 = EN AVANT, DEBOUT & COUCHE DANS LE CARRE

EXERCICE N° 7 = RAPPORT D'OBJET DIRECTIONNEL

EXERCICE N° 8 = SAUT DE HAIE AVEC RAPPORT D'OBJET

EXERCICE N° 9 = ODORAT ET RAPPORT

EXERCICE N° 10 = POSITIONS A DISTANCE

EXERCICE N° 11 = IMPRESSION GENERALE

Exercices Obéissance échelon 3

EXERCICE N° 1 = ABSENCE "ASSISE" EN GROUPE 2 min

EXERCICE N° 2 = ABSENCE "COUCHEE" EN GROUPE 4 m AVEC DIVERSION

EXERCICE N° 3 = SUITE SANS LAISSE

EXERCICE N° 4 = "D", "A" ET "C" PENDANT LA MARCHÉ

EXERCICE N° 5 = RAPPEL AVEC DEBOUT ET COUCHE

EXERCICE N° 6 = EN AVANT, DEBOUT ET COUCHE DANS LE CARRE

EXERCICE N° 7 = RAPPORT D'OBJET DIRECTIONNEL

EXERCICE N° 8 = SAUT DE HAIE AVEC RAPPORT D'OBJET MÉTALLIQUE

EXERCICE N° 9 = ODORAT ET RAPPORT

EXERCICE N° 10 = POSITIONS A DISTANCE